

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 MARS 2009

Date de la convocation : 23/03/09

Date de la publication : 01/04/09

PRESENTS : Yannick BOUBEE- Pierre FAURE- Chantal BADENCO – Louis CANDAU- Claude PAHU- Isabelle CHEDEVILLE- Philippe DUSSERT- Sarah DUCO- Daniel RIVIERE – Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO –Jocelyne JOANDET –Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE- Annie AGUADO - André BOYRIE- Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBEE) – Geneviève DORGANS (pouvoir à Claude PAHU) – Nicole RIEUDEBAT (pouvoir à Louis CANDAU) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Annie GUITTARD (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2009

Monsieur Faure, rapporteur présente à l'assemblée les propositions de dépenses et de recettes du budget de la commune pour 2009.

La section de fonctionnement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 5 217 941 € est soumise au vote du Conseil Municipal :

- ⇒ en dépenses au niveau des chapitres globalisés (011-012) et des autres chapitres ;
- ⇒ en recettes au niveau des chapitres globalisés (013) et des autres chapitres.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011- charges à caractère général	936 600 €
vote : exprimés 29	
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	
Chapitre 012- charges de personnel	1 982 500 €
vote : exprimés 29	
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	
Chapitre 65- autres charges de gestion courante	762 506 €
Dont : 6574 subvention M.J.C. 126 000 €	
65748 autres associations 88 480 € (liste en annexe)	

vote : exprimés 29
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

Chapitre 66 – charges financières 276 000 €

vote : exprimés 29
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

Chapitre 67- charges exceptionnelles 400 €

vote : exprimés 29
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

022- dépenses imprévues 15 009 €

vote : exprimés 29
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

023- virement à la section d'investissement 1 174 695 €

vote : exprimés 29
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

042- opération d'ordre entre section 70 231 €

vote : exprimés 29
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 – produits des services 77 450 €

vote : exprimés 29
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

Chapitre 73- impôts et taxes 2 811 644 €

vote : exprimés 29
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

Chapitre 74- dotations et participations 1 368 163 €

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

Chapitre 75- autres produits de gestion courante

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

191 000 €

Chapitre 76 – Produits financiers

60 €

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

013- atténuation de charges

212 800 €

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

77- produits exceptionnels

3 000 €

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

042 – opérations d'ordre entre section

60 000 €

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

002 – résultat N- 1 reporté

493 824 €

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

La section d'investissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 3 094 743 €
est soumise au vote du conseil municipal au niveau du chapitre avec opérations.

dépenses d'investissement

-opérations financières

327 500 €

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

- opérations d'ordre de l'exercice

81 400 €

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

- déficit reporté	651 934 €
- Opérations d'équipement	1 885 633 €
- restes à réaliser	148 276 €

vote : exprimés 29
Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

détail des opérations d'équipement

102- acquisitions	76 100 €
vote : exprimés 29 Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	
104- bâtiments communaux	230 903 €
vote : exprimés 29 Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	
105- complexe sportif	101 000 €
vote : exprimés 29 Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	
106- voirie et aménagements urbains	605 530 €
vote : exprimés 29 Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	
107- voirie rurale-forêt	12 000 €
vote : exprimés 29 Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	
108- éclairage public	112 100 €
vote : exprimés 29 Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	
113- ORU Centre Est	478 000 €
vote : exprimés 29 Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	
114- extension école maternelle Marcel Pagnol	270 000 €
vote : exprimés 29 Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)	

recettes d'investissement

10-dotations	1 130 617 €
13-subventions d'investissements	309 100 €
16- emprunt	388 000 €
165- cautions	700 €

021-virement de la section de fonction.
040- opérations d'ordre entre section
041- opérations patrimoniales

1.174.895 €
70.231 €
21.400 €

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

**Le Conseil Municipal, fixe un programme d'emprunt de 388 000 € pour financer les
dépenses d'investissement 2009.**

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse-
Mme Mauhourat)

P.C.C.



Le Maire,

Yannick BOUBEE.

65047
Code INSEE

MAIRIE d'AUREILHAN
BUDGET COMMUNAL M14

BP 2009

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.6

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574		C.L.A.E.	Maison des Jeunes et de la Culture	association loi 1901	71 000,00
6574		Centre de loisirs 3/12 ans	Maison des Jeunes et de la Culture	association loi 1901	46 000,00
6574		Centre de Loisirs ados	Maison des Jeunes et de la Culture	association loi 1901	9 000,00
65748		Subvention	A.S.C.A.	Association loi 1901	37 500,00
65748		Subvention	ADIL	Association loi 1901	1 430,00
65748		Subvention	Amicale des anciens Sapeurs Pompiers d'Aureilhan	Association loi 1901	270,00
65748		Subvention	Amicale Laïque des Cèdres	Association loi 1901	160,00
65748		Subvention	Assoc. Les BABAS du PANIER	Association loi 1901	320,00
65748		Subvention	Association Alaric Loisirs d'Aureilhan	Association loi 1901	1 850,00
65748		Subvention	Association Portes Ouvertes	Association loi 1901	770,00
65748		subvention exceptionnelle	Banda lous Berretès	association loi 1901	1 300,00
65748		Subvention	Bigorre Tous Services (passage protégé)	Association loi 1901	4 000,00
65748		Subvention	Club Amitié Soleil d'Argent	Association loi 1901	220,00
65748		Subvention	Comité des Fêtes d'Aureilhan	Association loi 1901	10 500,00
65748		Subvention	Comité d'Oeuvres Sociales du Personnel Communal	Association loi 1901	7 200,00
65748		subvention	divers		2 170,00
65748		subvention	La Palette d'Aureilhan	association loi 1901	150,00
65748		Subvention	M.J.C. AUREILHAN (programmation culturelle)	Association loi 1901	17 400,00
65748		Subvention	Radio País	Association loi 1901	110,00
65748		Subvention	Section locale des Anciens Combattants et Prisonni	Association loi 1901	220,00
65748		Subvention	Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan	Association loi 1901	700,00
65748		Subvention	Société de Chasse d'Aureilhan	Association loi 1901	710,00
65748		subvention	Stéphanie Danse	association loi 1901	1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 MARS 2009

Date de la convocation : 23/03/09

Date de la publication : 01/04/09

PRESENTS : Yannick BOUBEE- Pierre FAURE- Chantal BADENCO – Louis CANDAU- Claude PAHU- Isabelle CHEDEVILLE- Philippe DUSSERT- Sarah DUCO- Daniel RIVIERE – Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO –Jocelyne JOANDET –Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE- Annie AGUADO - André BOYRIE- Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBEE) – Geneviève DORGANS (pouvoir à Claude PAHU) – Nicole RIEUDEBAT (pouvoir à Louis CANDAU) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Annie GUITTARD (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

Taux des taxes locales 2009

Le Conseil Municipal

vote : exprimés 29

Pour 23 Contre 6 (MM.Lacabanne-Boyrie- Mmes Aguado-Mazoué – M. Lapalisse- Mme Mauhourat)

fixe les taux des taxes locales pour l'année 2009 comme suit :

TAXES	Bases d'imposition 2009	Taux votés	Produit correspondant €
Taxe d'habitation	9 923 000	11.80 %	1 170 914
Taxe Foncière (bâti)	6 464 000	16.97 %	1 096 941
Taxe Foncière (non bâti)	27 700	56.08 %	15 534
		TOTAUX	2 283 389 €

Coefficient de variation des taux : 1,095709.

P.C.C.

Le Maire,

Yannick BOUBEE.




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 MARS 2009

Date de la convocation : 23/03/09

Date de la publication : 01/04/09

PRESENTS : Yannick BOUBEE- Pierre FAURE- Chantal BADENCO – Louis CANDAU- Claude PAHU- Isabelle CHEDEVILLE- Philippe DUSSERT- Sarah DUCO- Daniel RIVIERE – Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO –Jocelyne JOANDET –Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE- Annie AGUADO - André BOYRIE- Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBEE) – Geneviève DORGANS (pouvoir à Claude PAHU) – Nicole RIEUDEBAT (pouvoir à Louis CANDAU) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Annie GUITTARD (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

BUDGET annexe des TRANSPORTS SCOLAIRES EXERCICE 2009

Monsieur Faure, rapporteur présente à l'assemblée les propositions de dépenses et de recettes du budget de la commune pour 2009.

La section de fonctionnement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 101 300 € est soumise au vote du Conseil Municipal :

- ⇒ en dépenses au niveau des chapitres globalisés (011-012) et des autres chapitres ;
- ⇒ en recettes au niveau des chapitres globalisés (013) et des autres chapitres.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011- charges à caractère général **83 000 €**

Vote : exprimés 29

POUR : 25

Contre : 4 (MM. Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado – Mazoué)

Abstention : 0

Chapitre 012- charges de personnel **18 300 €**

Vote : exprimés 29

POUR : 25

Contre : 4 (MM. Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado – Mazoué)

Abstention : 0

Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 - produits des services

13 000 €

Vote : exprimés 29

POUR : 25

Contre : 4 (MM. Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado – Mazoué)

Abstention : 0

Chapitre 74- dotations et participations

82 377 €

Vote : exprimés 29

POUR : 25

Contre : 4 (MM. Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado – Mazoué)

Abstention : 0

002 – résultat N- 1 reporté

5 923 €

Vote : exprimés 29

POUR : 25

Contre : 4 (MM. Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado – Mazoué)

Abstention : 0

P.C.C.

Le Maire,



Yannick BOUBEE.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 MARS 2009

Date de la convocation : 23/03/09

Date de la publication : 01/04/09

PRESENTS : Yannick BOUBEE- Pierre FAURE- Chantal BADENCO – Louis CANDAU- Claude PAHU- Isabelle CHEDEVILLE- Philippe DUSSERT- Sarah DUCO- Daniel RIVIERE – Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO –Jocelyne JOANDET –Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE- Annie AGUADO - André BOYRIE- Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBEE) – Geneviève DORGANS (pouvoir à Claude PAHU) – Nicole RIEUDEBAT (pouvoir à Louis CANDAU) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Annie GUITTARD (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

BUDGET annexe **BLANCHE ODIN** EXERCICE 2009

Monsieur Faure, rapporteur présente à l'assemblée les propositions de dépenses et de recettes du budget annexe Blanche Odin pour 2009.

La section de fonctionnement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 7 090 € est soumise au vote du Conseil Municipal :

- ⇒ en dépenses au niveau des chapitres globalisés (011-012) et des autres chapitres ;
- ⇒ en recettes au niveau des chapitres globalisés (013) et des autres chapitres.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011- charges à caractère général **2 190 €**

vote : exprimés 29

Pour 23

Abstentions 2 (M. Lapalisse-Mme Mauhourat)

Contre 4 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado- Mazoué)

Chapitre 66 – charges financières **2 055 €**

vote : exprimés 29

Pour 23

Abstentions 2 (M. Lapalisse-Mme Mauhourat)

Contre 4 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado- Mazoué)

Chapitre 023 – virement à la section d'investissement **2 845 €**

vote : exprimés 29

Pour 23

Abstentions 2 (M. Lapalisse-Mme Mauhourat)

Contre 4 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado- Mazoué)

31039
00-40-00
30 3000

Recettes de fonctionnement

Chapitre 75- autres produits de gestion courante 7 048 €

vote : exprimés 29

Pour 23

Abstentions 2 (M. Lapalisse-Mme Mauhourat)

Contre 4 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado- Mazoué)

002- résultat reporté 42 €

vote : exprimés 29

Pour 23

Abstentions 2 (M. Lapalisse-Mme Mauhourat)

Contre 4 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado- Mazoué)

La section d'investissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 6 376 €
est soumise au vote du conseil municipal au niveau du chapitre.

Dépenses d'investissement

chapitre 16- remboursement emprunt 2 845 €

vote : exprimés 29

Pour 23

Abstentions 2 (M. Lapalisse-Mme Mauhourat)

Contre 4 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado- Mazoué)

001 solde d'exécution reporté 3 531€

vote : exprimés 29

Pour 23

Abstentions 2 (M. Lapalisse-Mme Mauhourat)

Contre 4 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado- Mazoué)

Recettes d'investissement

1068 – excédent fonctionnement 3 531 €

vote : exprimés 29

Pour 23

Abstentions 2 (M. Lapalisse-Mme Mauhourat)

Contre 4 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado- Mazoué)

021 – virement de la section de fonctionnement 2 845 €

vote : exprimés 29

Pour 23

Abstentions 2 (M. Lapalisse-Mme Mauhourat)

Contre 4 (MM.Lacabanne- Boyrie- Mmes Aguado- Mazoué)



P.C.C.
Le Maire,
Yannick BOUBEE.

SEANCE DU 30 MARS 2009

Date de la convocation : 23/03/09

Date de la publication : 01/04/09

PRESENTS : Yannick BOUBEE- Pierre FAURE- Chantal BADENCO – Louis CANDAU- Claude PAHU- Isabelle CHEDEVILLE- Philippe DUSSERT- Sarah DUCO- Daniel RIVIERE – Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO –Jocelyne JOANDET –Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE- Annie AGUADO - André BOYRIE- Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBEE) – Geneviève DORGANS (pouvoir à Claude PAHU) – Nicole RIEUDEBAT (pouvoir à Louis CANDAU) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Annie GUITTARD (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

Marchés de travaux de réhabilitation des espaces publics du quartier du Bout-du-Pont : autorisation au Maire de signer les marchés avec les entreprises

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de réhabilitation des espaces publics du Bout-du-Pont, dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain.

Il indique que suite au choix de la Commission d'Appel d'Offres les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot 1 – voirie – revêtements de sols – pluvial et mobilier

- L'entreprise ROUTIERE DES PYRENEES a été retenue

Montant total hors taxes du lot 1 : 425 837.18 €

Tranche ferme
167 490.98 €

tranche conditionnelle
258 346.20 €

Lot 2 – éclairage – alimentation électrique – bornes arrêt minute

- L'entreprise ETDE a été retenue

Montant total hors taxes du lot 2 : 106 913 €

Tranche ferme
44 521.89 €

tranche conditionnelle
62 391.11 €

Lot 3 : maçonnerie et serrurerie

- l'entreprise BERNAD a été retenue

Montant total hors taxes du lot 3 : 70 669.50 €

Tranche ferme

51 523.60 €

tranche conditionnelle

19 146 €

Lot 4 – plantations

- l'entreprise LAFITTE a été retenue

Montant total hors taxes du lot 4 : 43 203.17 €

Tranche ferme

25 353.38 €

tranche conditionnelle

17 849.79 €

Le total de l'ensemble des lots 1-2-3-4 :

	Tranche ferme	Tranche conditionnelle
Sans options	281 084.32 €	342 379.21 €
Avec options	288 889.75 €	357 733.10 €

Total tranche ferme + tranche conditionnelle sans options : 623 463.53 €

Total tranche ferme + tranche conditionnelle avec options : 646 622.85 €

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire ou le premier Adjoint à signer les marchés avec les entreprises retenues pour un montant total hors taxes de 646 622.85 euros.

Entreprises	Montant du marché HT
Entreprise Routière des Pyrénées	425 837.18 €
Entreprise ETDE	106 913.00 €
Entreprise BERNAD	70 669.50 €
Entreprise LAFITTE	43 203.17 €
Total hors taxes	646 622.85 €

P.C.C.

Le Maire,


Yannick BOUBÉE



Date de la convocation : 23/03/09

Date de la publication : 01/04/09

PRESENTS : Yannick BOUBEE- Pierre FAURE- Chantal BADENCO – Louis CANDAU- Claude PAHU- Isabelle CHEDEVILLE- Philippe DUSSERT- Sarah DUCO- Daniel RIVIERE – Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO –Jocelyne JOANDET –Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE- Annie AGUADO - André BOYRIE- Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBEE) – Geneviève DORGANS (pouvoir à Claude PAHU) – Nicole RIEUDEBAT (pouvoir à Louis CANDAU) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Annie GUITTARD (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ASCA pour le versement de la subvention 2009

Monsieur le Maire indique que conformément aux textes relatifs aux concours financiers des collectivités territoriales aux clubs sportifs, lorsque la subvention attribuée dépasse un montant annuel de 23 000 euros, la commune doit conclure une convention avec l'association bénéficiaire, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention.

Le Conseil Municipal a voté sur le budget 2009 une subvention d'un montant de 37 500 €.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Président de l'ASCA.

P.C.C.

Le Maire


Yannick BOUBÉE.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 MARS 2009

Date de la convocation : 23/03/09

Date de la publication : 01/04/09

PRESENTS : Yannick BOUBEE- Pierre FAURE- Chantal BADENCO – Louis CANDAU- Claude PAHU- Isabelle CHEDEVILLE- Philippe DUSSERT- Sarah DUCO- Daniel RIVIERE – Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO –Jocelyne JOANDET –Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE- Annie AGUADO - André BOYRIE- Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBEE) – Geneviève DORGANS (pouvoir à Claude PAHU) – Nicole RIEUDEBAT (pouvoir à Louis CANDAU) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Annie GUITTARD (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

Convention entre la commune d'Aureilhan et la commune d'Orleix pour l'accueil des enfants d'Orleix au CLSH d'Aureilhan

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise l'inscription des enfants de la commune d'ORLEIX au Centre de Loisirs sans Hébergement 3/12 ans d'Aureilhan aux conditions suivantes :

➤ Les familles d'ORLEIX payeront les tarifs « Aureilhan » indiqués ci-après pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 août 2009. A compter du 1^{er} septembre 2009, les nouveaux tarifs votés par le conseil municipal d'Aureilhan s'appliqueront.

Désignation	Tarifs par enfant
½ journée sans repas	5.00 €
½ journée avec repas	8.65 €
Journée sans repas	6.85 €
Journée avec repas	10.50 €

.../...

110034

004050

En contrepartie, la commune d'ORLEIX versera à la Commune d'AUREILHAN la participation au C.L.S.H indiquée ci-dessous et qui sera limitée à 30 jours d'inscription par enfant pour l'année 2009 :

Désignation	Participation de la commune d'Orleix par enfant
1/2 journée sans repas	2.50 €
1/2 journée avec repas	2.50 €
Journée sans repas	5.00 €
Journée avec repas	5.00 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la commune d'ORLEIX.

P.C.C.

Le Maire,


Yannick Boubee
Yannick BOUBÉE.

SEANCE DU 30 MARS 2009

Date de la convocation : 23/03/09

Date de la publication : 01/04/09

PRESENTS : Yannick BOUBEE- Pierre FAURE- Chantal BADENCO – Louis CANDAU- Claude PAHU- Isabelle CHEDEVILLE- Philippe DUSSERT- Sarah DUCO- Daniel RIVIERE – Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE- Nicole CASTELLA- Manuel ESPEJO –Jocelyne JOANDET –Daniel LARREGOLA - Maryse PAYSSE- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE- Annie AGUADO - André BOYRIE- Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Maryvonne GARBAYE (pouvoir à Yannick BOUBEE) – Geneviève DORGANS (pouvoir à Claude PAHU) – Nicole RIEUDEBAT (pouvoir à Louis CANDAU) – Jacques LABE (pouvoir à Pierre FAURE) – Annie GUITTARD (pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE

Participation de la Ville d'AUREILHAN au Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre 2007/2013 – Projet REHABITAT : demande de subvention FEDER

Au titre du programme de coopération territoriale européenne 2007-2013, la Ville d'Aureilhan est éligible au volet de coopération transfrontalière impliquant les provinces et départements frontaliers de France-Espagne-Andorre.

La Ville d'Aureilhan a saisi l'opportunité de s'associer au projet REHABITAT qui concerne :

- la mise en place d'une méthodologie d'action dans la revitalisation urbaine,
- la création d'un réseau de connaissance et la mise en commun des professionnels,
- le développement d'un plan d'entretien et de gestion des espaces communs.

Pour la Ville d'Aureilhan, le programme suivant est présenté :

- Prise en compte des difficultés de socialisation dans les quartiers du Sud-Est d'AUREILHAN.
- Mesures d'accompagnement programmées sur ce secteur.
- Mesures d'accompagnement programmées sur le reste de la cité indispensables à la mixité sociale recherchée.

Le projet REHABITAT est coordonné par la Société Municipale de Réhabilitation Urbaine et de Promotion de l'Habitat « SMRUZ » de Saragosse. Les autres partenaires sont : ADIGSA, (BARCELONE), OAL (BILBAO.) et la Ville de TOULOUSE, Haute Garonne.

Le coût de ce programme est estimé à 512 675 euros, pour une durée de 3 ans. La participation de l'Union Européenne dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne s'établirait à 65 % de ce montant, soit 333 238 € (FEDER). Les 35% restants seront financés par la Ville d'Aureilhan.

Le Conseil Municipal,

Vote :

POUR : 24

Contre : 0

Abstentions : 5 (MM. Lacabanne – Boyrie – Mme Mazoué – M. Lapalisse – Mme Mauhourat).

31034
004050

Article 1 :- autorise la Ville d'AUREILHAN à participer au programme REHABITAT dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne, France-Espagne-Andorre.

Article 2 :- approuve le plan de financement ci-dessous, pour un montant de 512 675 € et sollicite une subvention du FEDER à hauteur de 65% soit 333 238 €.

Article 3 :- autorise le Maire ou le Premier Adjoint, à signer la convention de partenariat et tous autres documents relatifs au projet REHABITAT.

Plan de financement

Descriptif	Montant hors taxes
Prestations de services (bureaux d'études, maîtrise d'œuvre...)	211 500 €
Travaux de réhabilitation d'espaces publics	80 000 €
Moyens humains internes	58 000 €
Moyens humains recrutés spécifiquement pour le projet	110 400 €
Consommables	1 000 €
Biens d'équipement	10 000 €
Missions, déplacements, hébergement...	10 800 €
Formation	9 000 €
Communication	21 975 €
Total hors taxes	512 675 €
Financement	
Subvention FEDER 65 %	333 238 €
Ville d'AUREILHAN : fonds propres et emprunt 35 %	179 437 €
Total	512 675 €



P.C.C.
Le Maire,


Yannick BOUBÉE.